

Paris, Amsterdam, Abu Dhabi, Berlin, le 8 octobre 2012

Le groupe Air France-KLM, Etihad Airways et airberlin annoncent de nouveaux partenariats

Le groupe Air France-KLM, Etihad Airways et airberlin annoncent la mise en place d'un partenariat commercial. A compter du 28 octobre 2012, Air France, KLM, Etihad Airways et airberlin vont proposer à leurs clients un choix plus vaste de destinations grâce à la signature d'accords mutuels de partage de codes.

Sur les liaisons entre l'Europe et Abu Dhabi, les clients d'Etihad Airways pourront voyager à bord du vol quotidien Amsterdam-Abu Dhabi exploité par KLM.

Les clients d'Air France auront la possibilité de voyager tous les jours entre Paris-Charles de Gaulle et Abu Dhabi sur les vols exploités par Etihad Airways.

De nouvelles correspondances via les hubs de Paris-CDG, Amsterdam-Schiphol et Abu Dhabi

Au-delà des plates-formes de correspondances, cet accord de partage de codes donne accès à cinq destinations aux passagers d'Air France et à cinq destinations aux passagers de KLM en Asie et en Australie ; ainsi qu'à dix destinations européennes aux passagers d'Etihad Airways sur des vols exploités par Air France et KLM.

- Les passagers d'Air France auront la possibilité d'effectuer une correspondance à Abu Dhabi vers Colombo (Sri Lanka), Dhaka (Bangladesh), Katmandou* (Népal), Mahe (Seychelles) et Male (Maldives).
- Les passagers de KLM auront la possibilité d'effectuer une correspondance à Abu Dhabi vers Colombo (Sri Lanka), Islamabad (Pakistan), Lahore (Pakistan), Melbourne (Australie) et Sydney (Australie).
- Les passagers d'Etihad Airways auront la possibilité d'effectuer une correspondance à Paris-CDG vers Bordeaux, Copenhague, Madrid, Nice et Toulouse sur une liaison exploitée par Air France et à Amsterdam-Schiphol, à destination de Billund, Cardiff, Newcastle, Oslo et Stavanger sur une liaison exploitée par KLM.

**sous réserve de l'approbation du gouvernement*

De nouvelles opportunités en Europe pour les clients d'airberlin, d'Air France et de KLM

Air France et airberlin annoncent un accord de partage de codes mutuel, permettant aux clients de chacun des transporteurs de voyager sur toutes les lignes exploitées par chacun d'entre eux entre la France et l'Allemagne. Les passagers pourront également effectuer une correspondance vers différentes destinations via Paris pour airberlin et via Berlin ou Dusseldorf pour Air France.

- Les passagers d'Air France auront la possibilité d'effectuer une correspondance à Berlin-Tegel vers Cracovie (Pologne), Gdansk (Pologne) et Graz (Autriche) ainsi qu'au départ de Dusseldorf vers Dresde (Allemagne) sur des liaisons exploitées par airberlin.
- Les passagers d'airberlin auront la possibilité d'effectuer une correspondance à Paris-CDG et Paris-Orly vers Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice et Toulouse sur des liaisons exploitées par Air France.

Par ailleurs, KLM et airberlin vont coopérer sur les liaisons entre les Pays-Bas et l'Allemagne :

- KLM mettra son code sur des vols exploités par airberlin vers trois destinations au-delà de Berlin : Cracovie (Pologne), Gdansk (Pologne) et Kaliningrad (Russie).
- airberlin mettra son code sur les liaisons Berlin-Amsterdam ainsi que sur les vols vers Edimbourg, Glasgow et Manchester au-delà d'Amsterdam.

«Ce nouveau partenariat entre Air France-KLM, Etihad Airways et airberlin reflète le positionnement stratégique du Groupe visant à apporter les meilleurs services possibles en Europe, ainsi qu'entre l'Europe et le reste du monde, en développant notre réseau et nos partenariats avec d'autres compagnies aériennes. » a déclaré Jean-Cyril Spinetta, Président-directeur général d'Air France-KLM.

Il a ajouté «Grâce à ces partenariats avec Etihad Airways et airberlin, nous sommes en mesure de proposer de nouvelles destinations très attractives à nos clients. Il s'agit d'une avancée importante qui va nous permettre d'enrichir nos réseaux au départ de nos hubs de Paris-Charles de Gaulle et Amsterdam-Schiphol et de proposer à nos clients un choix plus vaste de destinations grâce à un nouveau partenaire aussi prestigieux qu'Etihad Airways».

James Hogan, Président-directeur général d'Etihad Airways, a déclaré : «Cet accord, le quarantième partage de codes d'Etihad Airways, marque une étape importante pour les deux groupes de transport aérien et offre d'innombrables opportunités de développer une relation commerciale sans équivalent. Il reflète les éléments clés du plan à dix ans d'Etihad Airways : se développer par croissance interne tout en nouant des partenariats de partage de codes stratégiques et en prenant des participations minoritaires dans d'autres compagnies aériennes. La mise en commun de ces trois axes, étant donné que nous continuons à renforcer nos accords bilatéraux, signifie que les axes de notre plan sont bien en place.»

Hartmut Mehdorn, CEO d'airberlin, a déclaré : «La coopération avec Air France et KLM constitue une nouvelle étape dans la construction d'un réseau global unique avec les meilleures compagnies aériennes mondiales. Cette étape stratégique fournira des bénéfices significatifs à nos entreprises et proposera à nos clients de nouvelles opportunités intéressantes en ajoutant de nouvelles destinations. Nous renforcerons également notre présence sur les marchés français et allemand».

A propos d'Air France-KLM :

Air France-KLM, issu du rapprochement entre Air France et KLM en 2004, est un des premiers groupes de transport aérien européen. Ses principaux métiers sont le transport aérien de passagers, de fret et la maintenance aéronautique. En 2011, Air France-KLM a transporté 75,8 millions de passagers et 1,1 million de tonnes de fret. La flotte du groupe compte 586 avions, dont 173 appareils régionaux exploités par ses partenaires Brit Air, City Jet, Regional et KLM Cityhopper. Son réseau couvre 230 destinations dans 113 pays à partir des plates-formes de correspondance de Paris-Charles de Gaulle et Amsterdam-Schiphol. Le programme de fidélité Flying Blue est leader en Europe et compte plus de 21 millions d'adhérents. Air France et KLM sont membres de l'alliance SkyTeam qui rassemble 18 compagnies aériennes, offrant accès à un réseau mondial de plus de 14 800 vols quotidiens vers 993 destinations dans 186 pays.

A propos d'Etihad Airways:

Etihad Airways, la compagnie aérienne nationale des Emirats Arabes Unis, a effectué ses premiers vols en 2003 et, en 2011, a transporté 8,3 millions de passagers. Depuis son hub d'Abu Dhabi International Airport, Etihad Airways dessert 87 destinations (à la fois passager et cargo) au Moyen-Orient, en Afrique, en Europe, en Asie, en Australie et en Amérique du Nord, avec une flotte de 66 appareils Airbus et Boeing, ainsi que 100 appareils en commande, dont 10 Airbus A380, le plus grand avion passager du monde. Etihad Airways détient également des participations minoritaires dans airberlin, Air Seychelles, Virgin Australia et Aer Lingus. Pour plus d'informations, visitez : www.etihad.com.

A propos d'airberlin :

airberlin est la deuxième compagnie allemande et emploie 9.300 salariés. Chaque année, airberlin reçoit plus de dix récompenses pour son service et sa qualité. Sa flotte comprend 152 appareils d'un âge moyen de cinq ans, une des flottes les plus modernes d'Europe. L'efficacité énergétique des appareils contribue à une réduction à long terme de leurs émissions polluantes. Une des compagnies majeures en Europe, airberlin dessert 170 destinations dans 40 pays. En 2011, la compagnie a transporté plus de 35 millions de passagers. En décembre 2011, airberlin a conclu un partenariat stratégique avec Etihad Airways. Depuis le 20 mars 2012, airberlin est membre à part entière de l'alliance mondiale **oneworld®**. airberlin exploite des vols en partage de codes avec les membres de **oneworld** American Airlines, British Airways, Finnair, Iberia, Royal Jordanian, S7 Airlines et Japan Airlines.